

RÉSOLUTION AG-6/18

LIEUX ET DATES DES FUTURES RÉUNIONS DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT ET AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

CONSIDÉRANT :

Que lors de la Cinquante-huitième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Trente-deuxième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé la Résolution AG-7/17, décidant de « tenir la Soixantième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Trente-quatrième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement en République populaire de Chine en 2019 » ;

Qu'avant la tenue de la Cinquante-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Trente-troisième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, le Gouverneur pour la Colombie a proposé d'accueillir la session annuelle des Assemblées des gouverneurs en 2020 ; et

Qu'au cours des discussions qui se sont tenues dans le cadre de la session annuelle des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement, le Conseil d'administration a formulé plusieurs recommandations pour l'examen de l'Assemblée des gouverneurs concernant les actions détaillées ci-dessous ;

L'Assemblée des gouverneurs

DÉCIDE :

Section I. Prochaines réunions

1 De réitérer l'appréciation et l'acceptation des invitations lancées par les Gouverneurs pour la République populaire de Chine et pour la Colombie, et de remercier les autres Gouverneurs qui auront lancé des invitations pour les années suivantes, lors de la Cinquante-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Trente-troisième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement.

2. De tenir une session extraordinaire de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement, et inviter l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, pour commémorer le soixantième anniversaire de la Banque

interaméricaine de développement au siège de la Banque à Washington, District of Columbia, États-Unis d'Amérique, qui se tiendra en 2019 aux dates qui seront fixées par le Conseil d'administration de la Banque.

3. De tenir la Soixantième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Trente-quatrième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement à Chengdu, République populaire de Chine du 28 au 31 mars 2019.

4. De tenir la Soixante et unième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Trente-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement en Colombie en 2020.

5. De charger le Conseil d'administration de présenter en temps opportun ses recommandations concernant les lieux et dates des futures sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement.

Section II. Amendement du Règlement de l'Assemblée des gouverneurs

1. La section 1(a) du Règlement de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement disposera :

« La session ordinaire de l'Assemblée des gouverneurs se tiendra dans un pays membre régional annuellement au lieu et date que l'Assemblée des Gouverneurs elle-même aura fixés. Toutefois, lorsque des circonstances ou des raisons le justifieront, les Directeurs Exécutifs pourront changer la date et le lieu de la session. »

2. Cet amendement entrera en vigueur à compter de la Soixante et unième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Trente-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, qui se tiendront en 2020.

(Adoptée le 25 mars 2018)